JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'ENFANT 2025

À l'occasion de la **Journée mondiale des droits de l'Enfant**, ce 20 novembre 2025, Caritas Maroc a souhaité rappeler par une campagne sur les réseaux sociaux que **chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement sûr et épanouissant.**

« Protéger les plus jeunes membres de la famille humaine, c'est construire un monde meilleur. La pauvreté et les situations d'urgence compromettent l'éducation. Le chaos climatique compromet l'avenir. Et de nouveaux dangers sont à l'affût sur Internet. Trop d'enfants portent déjà un fardeau bien trop lourd pour leur âge, qu'il s'agisse de devoir gagner leur vie ou s'occuper de leurs frères et sœurs. » - Message du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres (2025).

Certaines équipes Caritas à travers le Maroc mettent en œuvre concrètement des initiatives d'accueil, de soutien aux enfants de familles vulnérables en proposant des espaces pour les aider à grandir.

ARTICLE 27 - DROIT AU BIEN-ÊTRE ET AU DÉVELOPPEMENT

À Caritas Oujda, l'équipe œuvre afin que **tous les enfants puissent grandir dans un environnement qui protège leur dignité et nourrisse leur avenir.**

À la paroisse d'Oujda, l'Espace créatif « KUMI KUM » accueille depuis quatre ans de jeunes enfants dont les mamans vivent de la mendicité dans la rue. L'équipe, deux religieuses et une étudiante bénévole vont à la rencontre de ces femmes, les écoutent et leur proposent un lieu sûr où leurs enfants peuvent venir trois matinées par semaine jouer, apprendre et se reposer.

Bénévole dans l'espace KUMI KUM

Dans cet espace chaleureux, jusqu'à douze enfants de 1 à 4 ans découvrent un environnement adapté à leur âge : un espace Jeu avec livres et constructions et un coin Musique avec des chansons en anglais car certains enfants sont anglophones. Puis leur est proposé un petit-déjeuner partagé, des jeux en plein air dans le jardin et un temps de lecture et d'écoute de contes pour finir la matinée.

Cette première expérience d'apprentissage facilite ensuite leur entrée à l'école et soutient leur développement global. Les sourires, les *« Je t'aime »* et les *« À demain, inch'Allah ! »* témoignent de la joie et du sentiment de sécurité que ressentent ces tout-petits.

Dessin réalisé par une fille à Nador

ART 28 - DROIT À L'ÉDUCATION

Dans plusieurs régions du Maroc, **Caritas s'engage, en collaboration avec les autorités locales et les structures de l'État, à contribuer humblement chaque jour à offrir aux enfants leur droit à une éducation de qualité**, quel que soit leur pays d'origine, leur situation socioéconomique ou leur religion.

À **Tanger**, Caritas accompagne des familles en situation de vulnérabilité afin que leurs enfants puissent poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions, y compris ceux **qui ont des besoins éducatifs spécifiques et nécessitent une attention adaptée et digne.**

Chez Caritas **Taza**, la Congrégation des Sœurs Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus organise des **cours de soutien scolaire** à Dar-Salam, la « Maison de la Paix », **pour de jeunes collégiens rencontrant des difficultés en classe et dont les familles disposent de ressources limitées.** Pour Adam et Anouar, deux adolescents, cet accompagnement a été déterminant :

Adam, 14 ans : *« J'ai commencé en quatrième année du primaire, et je me souviens encore des difficultés que j'avais à lire et écrire en français comme en arabe, sans parler des autres matières comme les mathématiques, l'anglais, la physique ou l'informatique. Grâce à ces cours, j'ai beaucoup progressé, j'ai même été premier de mon école. Lors des fêtes religieuses et nationales, j'ai appris leur signification. J'ai aussi découvert comment préparer des desserts, dresser une table à manger et surtout, comment créer des liens d'amitiés avec mes camarades et mes professeurs. »*

Anouar, 13 ans : *« Ma mère m'a inscrit à ces cours dès la troisième année primaire et ils m'ont beaucoup aidé dans mon parcours scolaire. L'année dernière, j'ai remporté le concours artistique de mon école. Elles étaient fières de moi et je leur en suis profondément reconnaissant. Je remercie chaleureusement Olga, notre coordinatrice, ainsi que tous les enseignants pour leur accueil bienveillant et leur patience. Grâce à leur engagement, nous progressons chaque jour dans notre apprentissage. Je remercie également toutes les sœurs et l'organisation Caritas pour le précieux soutien qu'elles nous apportent. Hamdoulilah. »*

ARTICLE 31 – DROIT AU JEU, AU REPOS ET À LA VIE CULTURELLE

Le jeu, la fête et la vie culturelle ne sont pas des privilèges mais des droits fondamentaux de l'enfant. **Dans un contexte migratoire, où de nombreuses familles vivent dans l'incertitude, ces espaces de joie et de convivialité sont encore plus essentiels.**

À **Tanger**, Caritas crée des **espaces familiaux ouverts à tous** : ateliers créatifs, jeux, moments de prière, célébrations et goûters partagés. Des lieux sûrs où enfants et parents — souvent issus de différents pays et cultures peuvent se rencontrer, se reposer, rire et se sentir pleinement **accueillis dans une communauté qui les accompagne.**

Des enfants fêtent leurs anniversaires à Laâyoune

À Caritas **Laâyoune**, chaque mois, **les anniversaires des enfants sont célébrés** avec un gâteau, des chants, des danses et des jeux. **Un moment simple, mais profondément significatif** pour ces enfants et leur maman en situation de mobilité. Une fête sereine, sans préoccupation qui permet de créer ensemble de beaux souvenirs. En soutenant le droit au jeu et à la participation culturelle, **Caritas contribue au bien-être, à l'équilibre et au bonheur de l'enfance, même loin du pays d'origine.**

Parce que chaque enfant a le droit d'apprendre, de grandir et de rêver, Caritas Maroc, en collaboration avec les autorités locales et les structures de l'État, reste avec simplicité aux côtés des familles les plus fragiles afin de contribuer à ce que leurs enfants accèdent à leurs droits.